

>CNFE

08 rue FIONIE
44240 La chapelle sur erdre
Email: cnfe44@gmail.com



PROGRAMME DE FORMATION VTC

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) : RS5637

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES

Date d'échéance
de l'enregistrement
31-12-2026

**Mise à jour septembre 2024 **

A l'issue de cette formation, le stagiaire maîtrisera les 7 épreuves pour l'examen VTC, et pourra structurer un projet professionnel.

La mise en place d'un programme complet lui permettant de réussir son examen de chauffeur VTC.

Durée : 80.00 heures (12.00 jours)



PUBLIC CONCERNÉ

- Reconversion Professionnel
- Demandeur d'emploi
- Association d'aide à la réinsertion
- Modalités d'accès au personnes handicapés : Merci de vous rapprocher de MR PEYRAS au 02.51.81.15.33



PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire le Français
- être titulaire du permis de conduire depuis 3 Ans
- Modalités d'accès au personnes handicapés : **Merci de vous rapprocher de MR PEYRAS au 02.51.81.15.33**



Accessibilité et délais d'accès

Le délai est de **3 semaines**

Modalités d'accès au personnes handicapés : **3 semaines**

Merci de vous rapprocher de **MR PEYRAS au 02.51.81.15.33**



Qualité et satisfaction

>CNFE

08 rue FIONIE
44240 La chapelle sur erdre
Email: cnfe44@gmail.com
Tel: +33251811533



L'estimation du taux d'insertion dans l'emploi est de plus de 50% dans les 6 mois suivant l'obtention de la carte professionnelle.

En 2023 -2024 Le taux de retour des candidats a été de 42% en 2023-2024, Aucun abandon en formation depuis notre création (2016), avec une note de satisfaction de 9.2/10 en 2023-2024



Objectifs pédagogiques et Opérationnels

- Se préparer à passer l'examen visant obtention de la carte professionnelle
- Préparation aux épreuves théoriques (admissibilité) par l'acquisition des connaissances et savoir-faire prévus au référentiel d'examen portant sur le droit du transport, la gestion d'entreprise, la sécurité routière, l'expression française et anglaise et le développement commercial.
- La préparation à l'épreuve pratique (admission) par la mise en application des connaissances et compétences prévues au référentiel d'examen portant sur la construction d'un parcours, la relation client, la conduite en sécurité, la facturation.
-



CONTENU DE LA FORMATION

A - Réglementation du transport Public Particulier de Personnes

- La Réglementation du transport public particulier de personnes : appliquer la réglementation spécifique du transport public particulier de personnes.
- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours 1H00 Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé --
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires

>CNFE

08 rue FIONIE
44240 La chapelle sur erdre
Email: cnfe44@gmail.com
Tel: +33251811533



B - Gestion : gérer économiquement, juridiquement et fiscalement une activité de conducteur de VTC.

- Connaître les obligations et documents comptables
- Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
- Connaître les principes de l'amortissement
- Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscal
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...) et leurs modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)
- Connaître les différentes formalités déclaratives
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
- Connaître les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...)

ÉPREUVE C : SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...);
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages

ÉPREUVE D : LANGUE FRANÇAISE

- Comprendre un texte de 15 à 20 lignes rédigé en langue française
- Savoir analyser méthodologiquement un texte
- Maîtriser quelques notions de culture générale

ÉPREUVE E : LANGUE ANGLAISE (NIVEAU A2)

- Savoir accueillir la clientèle Savoir mener une conversation très simple
- Comprendre les demandes des clients 1H00
- Savoir demander des renseignements concernant le confort de la clientèle

ÉPREUVE F : Développement commercial VTC et gestion spécifique VTC (épreuve spécifique)

- Connaître les principes généraux du marketing
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser des clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Connaître des actions de communication pour faire connaître son entreprise

>CNFE | 08 rue FIONIE La chapelle sur erdre 44240 | Numéro SIRET: 81781828900057 |
Numéro de déclaration d'activité: 52440780444 (auprès du préfet de région de: nantes)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

>CNFE

08 rue FIONIE
44240 La chapelle sur erdre
Email: cnfe44@gmail.com
Tel: +33251811533



- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)

ÉPREUVE G : réglementation nationale VTC (ÉPREUVE spécifique)

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

Organisation de la formation : Ressources techniques et pédagogiques

La formation menée par les formateurs professionnel spécialisé dans le transport de personnes depuis 5 ans Minimum.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés et livret de formation individuel
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- QCM en salle
- Mise à disposition de livret de révision suivant référentiel
- Examen Blanc



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Examen Blanc
- Certificat de réalisation en fin de formation
- Evaluation et synthèse des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation



Les + de CNFE EVTC

- Un modèle de livret de formation de qualité issue et crée pour le métier
- Un accompagnement individualisé
- Un organisme de formation à taille humaine et certifié Qualiopi pour ses actions de formation

>CNFE

08 rue FIONIE
44240 La chapelle sur erdre
Email: cnfe44@gmail.com
Tel: +33251811533



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Réussite de l'examen théorique et pratique

Modalité d'obtention :

Suite au passage de l'examen VTC en CMA

Détails sur la certification

RS5637



TARIFS

- ELIGIBLE AU CPF : **2599€**
- Nous contacter pour devis
- France Travail